

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

life scientific

REGULASTAR®

REGULASTAR est un RÉGULATEUR DE CROISSANCE des céréales et de la féverole. Il s'utilise de 0,5 à 0,8 L/ha (voir le détail des usages à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. : Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande
Type d'action : Régulateur de croissance
Formulation : Micro-Emulsion (ME)
Composition : 250 g/L (26.6% p/p) de trinéxapac-éthyl

Attention



REGULASTAR (N° d'A.M.M. : 2140018)

Contient du pentanol.

H226	Liquide et vapeurs inflammable.	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
H332	Nocif par inhalation.	P391	Recueillir le produit répandu.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.	P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.	SPe3	Pour protéger les plantes non ciblés, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
P102	Tenir hors de portée des enfants.		
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.		
P261	Éviter de respirer les aérosols.		
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		

Délai de rentrée : 24 heures.

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15, le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Premiers soins détaillés à l'intérieur du livret.

Consulter ce livret avant toute utilisation.

**RÉSERVE À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT**

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com.

N° de lot et date de fabrication : voir emballage

EMB: 49215F

Fabriqué en UE

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest

Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)

www.lifescientific.com



Contenu: **5L** Net

Version No 3

PREMIERS SOINS
S'éloigner de la zone dangereuse.
En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet et au savon. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.
En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin et consulter un spécialiste.
En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.
En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.
Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.
En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

DESCRIPTIF DU PRODUIT
Mode d'action
Le trinexapac-éthyl est un régulateur de croissance à action anti-gibbelleur qui réduit la croissance des plantes par l'inhibition de l'élongation internœud. De plus, le trinexapac-éthyl favorise l'épaississement des parois cellulaires des plantes, ce qui contribue à ses propriétés anti-verses.
Le trinexapac-éthyl est absorbé principalement par le feuillage avec translocation aux nouvelles pousses.

Tableau des usages
Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

Culture	Action	Dose homologuée (L/ha)	Stade d'application - Délai avant récolte	Nombre max. d'appl.	ZNT aquatique
Blé tendre d'hiver Blé dur d'hiver Blé tendre de printemps Blé dur de printemps Triticale Épeautre	Limitation de la croissance des organes aériens	0.5 L/ha	Du stade BBCH 25 au stade BBCH 39 de la culture		
Orge d'hiver	Limitation de la croissance des organes aériens	0.8 L/ha	Du stade BBCH 25 au stade BBCH 39 de la culture	1 application /an (ou en applications fractionnées)	5 mètres
Orge de printemps	Limitation de la croissance des organes aériens	0.6 L/ha	Du stade BBCH 25 au stade BBCH 37 de la culture		
Féverole	Limitation de la croissance des organes aériens	0.5 L/ha	60 jours		

Stade BBCH 25 : 5 talles visibles
Stade BBCH 37 : la dernière feuille est juste visible, elle est encore enroulée sur elle-même

Stade BBCH 39 : le limbe de la dernière feuille est entièrement étalé, la ligule est visible
Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse:
<http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/public/>

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI
REGULASTAR peut s'appliquer en une application ou en applications fractionnées de la dose maximale autorisée.
Traiter sur une culture bien implantée en bon état végétatif, et qui n'est pas en état de stress hydrique ou azoté ou susceptible de le devenir.
Porter une attention particulière à ne pas avoir de rupture dans l'alimentation azotée de la culture.

Recommandations par culture
Sur céréales, selon les conditions pédo-climatiques, appliquer REGULASTAR aux doses suivantes :

- 0.4 à 0.5 L/ha sur blés tendres, triticale et épeautre ;
- 0.3 L/ha sur blés durs ;
- 0.5 à 0.6 L/ha sur orge d'hiver ;
- 0.4 L/ha sur orge de printemps.

Sur blés, épeautre et orges, appliquer REGULASTAR du stade épi 3 cm au stade 2 nœuds.
Sur triticale, appliquer REGULASTAR du stade 1 nœud au stade 3 nœuds.

Sur féverole, appliquer REGULASTAR à 0.5 L/ha, au stade début floraison.

Conditions météorologiques
Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation. Éviter toute dérive sur les cultures adjacentes.
Appliquer REGULASTAR sur une végétation sèche.
Ne pas traiter si des précipitations sont attendues dans les 2 heures suivant l'application.
Éviter de traiter si de fortes variations de températures sont prévues après l'application, en particulier si de fortes températures négatives sont prévues.

Recommandations pour les mélanges
Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie
Remplir à moitié la cuve avec de l'eau. Verser la quantité nécessaire de REGULASTAR dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis.

Mettre en marche l'agitation à la fin du remplissage de la cuve. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

Volume de bouillie
Utiliser REGULASTAR dans un volume de bouillie de 100 à 150 L/ha, et éventuellement plus en cas d'utilisation de buses à limitation de dérive.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES
Stockage du produit
Conservé le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Conservé hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur
Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE BAS TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE	
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifié EN 374-3) ou à usage unique (certifié EN 374-2)	Réutilisables		À usage unique	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065	EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1	OU			OU
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009	Type 3 ou 4			Type 3 ou 4
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)				
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque ou masque (EN 140:1998) équipé d'un filtre P3 (EN143:2006) ou A2P3 (EN 14387:2008)				
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006				

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve
À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage
Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel
Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

- N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.
- Protégez votre santé et celle de votre entourage.
- Surveillez les conditions météorologiques.
- Protégez les points d'eau.
- Protégez les pollinisateurs.
- Préservez la faune sauvage.

+ D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR FLASHEZ-MOI